

**GUIDE**

*pratique*

du

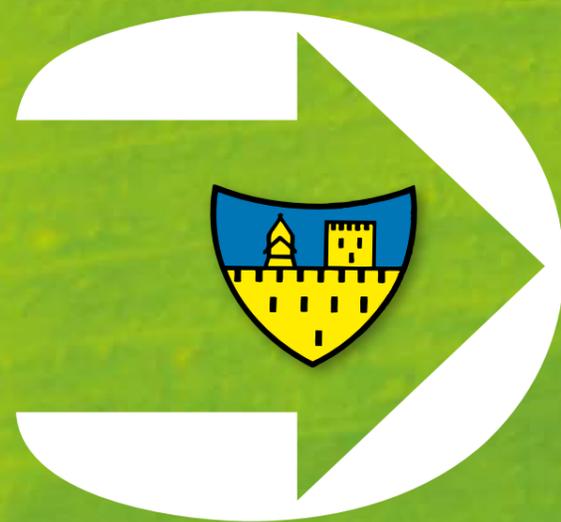
**TRI**

des

**DÉCHETS**

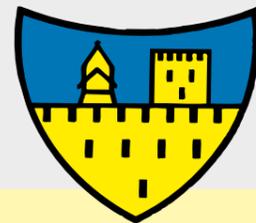
à

**MALATAVERNE**



*Pour vous guider au quotidien,  
conservez ce document !*

# GUIDE DU TRI À MALATAVERNE



EMBALLAGES

**NE PAS DÉPOSER**  
dans le conteneur jaune



Emballages de produits laitiers, suremballages (films et sacs plastiques), polystyrène, boîtes ou cartons contenant des restes.



Dans le conteneur jaune **DÉPOSEZ :**

BOUTELLES ET FLACONS  
PLASTIQUES (avec bouchons)  
BRIQUES ET CARTONNETTES  
EMBALLAGES MÉTALLIQUES  
BARQUETTES ALUMINIUM



VERRE

**NE PAS DÉPOSER**  
dans le conteneur vert

Ampoules, tubes néon, grès, terre cuite, porcelaine, faïence, pyrex, opaline, cristal, bouchons, couvercles, vitrages, miroirs...



Dans le conteneur vert **DÉPOSEZ :**

POTS  
BOCAUX  
BOUTELLES  
EN VERRE  
(sans bouchons)



PAPIER

**NE PAS DÉPOSER**  
dans le conteneur bleu



Blisters, enveloppes, papiers gras.



Dans le conteneur bleu **DÉPOSEZ :**

MAGAZINES  
JOURNAUX  
PROSPECTUS



## CINQ ESPACES DE TRI

SONT À VOTRE DISPOSITION, À MALATAVERNE, POUR DÉPOSER VOS

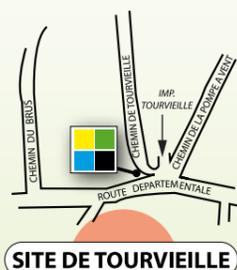
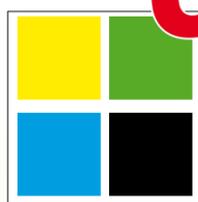
EMBALLAGES VERRES PAPIERS DÉCHETS MÉNAGERS

D'autres bacs sont également disponibles près de chez vous, pour les déchets ménagers.

UN DOUTE ?  
JE JETTE DANS  
MA POUBELLE  
HABITUELLE,  
**DANS UN SAC  
BIEN FERMÉ !**



JE NE DÉPOSE  
**RIEN À CÔTÉ !**



À MALATAVERNE, J'AI LE RÉFLEXE : **DÉCHETTERIE !**

Encombrants, électroménagers,  
ferrailles, jouets...

Pensez aussi «Écotaxe» ! Tout distributeur a pour obligation de reprendre votre ancien équipement, pour tout achat neuf : c'est la règle du «1 produit acheté = 1 produit repris».



Solvants,  
peintures,  
huiles (de vidange ou de friture !),  
déchets  
toxiques...

Déchets verts, bois,  
mobilier, gravats...

Rappel : après vos travaux, tous les déchets, laitances de bétons, enduits de façades et autres résidus de plâtre doivent être apportés à la déchetterie (pas de dépôt dans les poubelles ou les égouts !)



ELLE EST OUVERTE AUX MALATAVERNOIS,  
GRATUITEMENT, CHEMIN DE LA RIAILLE :

**LUNDI & SAMEDI de 8H à 12H**

**MERCREDI de 13H à 17H**

RENSEIGNEMENTS AU : **06 86 87 74 15**

# À MALATAVERNE JE TRIE AUSSI...



DÉCHETS DE SOIN

## DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

**Ne jetez plus vos déchets de soins avec les ordures ménagères,**

**utilisez les contenants réglementaires !** Les déchets de soins que vous produisez (seringues, aiguilles, pansements, etc) peuvent présenter de graves risques d'accident si vous les mélangez aux déchets ménagers classiques. C'est pourquoi le CCAS s'associe au SYPP (Syndicat des portes de Provence), afin de mettre à votre disposition un service gratuit de collecte des déchets de soin. Ce service est habituellement délivré par les pharmacies. Faute d'officine à Malataverne, c'est votre mairie qui prend le relais. Il est donc exclusivement réservé aux Malatavernois(es) et nécessite la présentation d'un justificatif de domicile.



**Tous les lundis et jeudis, à l'annexe de la mairie, de 14h30 à 16h30,** et sur présentation d'un justificatif de domicile, des boîtes spécifiques vous seront remises. Toutes les informations utiles vous seront données par le CCAS, qui vous assurera une entière confidentialité.

**MAIRIE**



Une fois ces contenants pleins, ils seront déposés par vos soins, auprès de la borne de collecte la plus proche de chez vous.

## ET LES MÉDICAMENTS ? Direction la pharmacie....

Rapportez tous vos médicaments non utilisés (gellules, comprimés, sirops, baumes, etc), périmés ou non, entamés ou non, chez votre pharmacien. Précaution : rapportez-les si possible avec leurs emballages (cartons, tubes, plaquettes, flacons, etc).

PILES

## PILES & BATTERIES, ÇÀ RIME AVEC TRI...

**Les piles constituent la part la plus polluante de nos ordures ménagères !** Les piles contiennent des métaux lourds, toxiques et nocifs pour l'Homme et l'environnement (Nickel, Cadmium, Mercure, Plomb, Lithium, etc). Elles représentent la part la plus polluante de nos ordures ménagères et ne sont pas biodégradables. Il est impératif de ne pas les mélanger aux autres déchets (l'incinération d'une pile peut, par exemple, entraîner une pollution de l'air). Pour les recycler, rendez-vous donc dans tous les magasins distributeurs de piles ou, à Malataverne :



**DÉCHETTERIE / MAIRIE / ÉCOLE**



BOUCHONS

## OPÉRATION «BOUCHONS D'AMOUR»

Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer tous vos bouchons plastiques dans trois conteneurs spécifiques (au lieu du conteneur jaune, prévu pour les emballages). En partenariat avec les «*Bouchons d'amour*» et après recyclage, l'argent ainsi récolté est reversé à diverses associations caritative (handisport, etc). **En savoir + : [www.bouchonsdamour.com](http://www.bouchonsdamour.com)**



**DÉCHETTERIE / MAIRIE / ÉCOLE**



## ET LES BOUCHONS EN LIÈGES ? On les collecte aussi, en faveur de «France Cancer».

Bon à savoir : les nouveaux bouchons en «liège synthétique» sont aussi collectés. Des poubelles spécifiques sont à votre disposition à la mairie et à son annexe. **En savoir + : [www.france-cancer.com](http://www.france-cancer.com)**

## MALATAVERNE, UN CADRE DE VIE À PRÉSERVER !

Depuis la mise en place de la collecte sélective des déchets, en 2004, ce service a régulièrement évolué. L'installation de bacs de collecte semi-enterrés figure parmi les dernières étapes accomplies. Elle a contribué à l'amélioration du cadre de vie du village, tant au niveau esthétique, qu'économique et écologique. **Aujourd'hui, il appartient à chaque Malatavernoise et Malatavernois de le préserver.** Pour cela, il suffit de suivre les informations détaillées sur ce documents.

**Si une poubelle est pleine, ne déposez rien à côté !**

Dirigez-vous vers un autre site de collecte ou contactez le **06 86 87 74 15**. Si vous avez un doute ou une question, un agent communal vous conseillera dans vos démarches.